

Formateur(trice) vocal(e)

RNCP28750 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	333
Formacode(s)	15012, 44586
Code(s) ROME	K2105, L1202, M1502, L1302, K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/08/2022

Certificateur(s)

ECOLE RICHARD CROSS · SIRET : 51939849900037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le-la formateur-trice vocal-e est un-e spécialiste de la phonation qui enseigne les techniques d'expression vocale appliquées au chant et à la prise de parole, et accompagne des personnes individuelles ou des groupes dans la maîtrise des savoir-faire techniques, sensibles et/ou artistiques propres à ces différentes modalités de la voix.

Selon son champ d'intervention professionnelle, le public auquel il-elle s'adresse et les missions qui lui sont confiées, le-la formateur-trice vocal-e peut assurer des fonctions d'enseignement, d'accompagnement de projet ou encore de coaching, individuel ou collectif.

Le-la formateur-trice vocal-e intervient en particulier dans les champs suivants :

- Le chant dans le secteur des musiques amplifiées : cours de chant, accompagnement de projets auprès de chanteurs (prestation sur scène, enregistrement de disque, au doublage au cinéma...),
- La communication orale dans le cadre d'une prise de parole amateur ou professionnelle : formation ou coaching auprès de professionnels ou d'étudiants, formation à la prise de parole et training vocal pour des salariés, personnalités publiques, etc.
- Le développement du bien être par la pratique vocale : séances de travail vocal (auprès de personnes en situation de handicap, de personnes en fracture sociale, de personnes âgées dépendantes...), team building en entreprise, préparation à l'accouchement, etc.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Enseignement de la technique vocale : le-la formateur-trice vocal-e transmet les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la maîtrise par l'élève de son geste vocal et la préservation de l'équilibre physiologique de son appareil phonatoire. Il-elle conçoit un projet pédagogique, le structure en étapes progressives, le met en œuvre par le biais d'exercices appropriés, évalue les acquis et la progression de l'élève.
- Accompagnement de l'élève dans son projet : il-elle apporte son expertise technique et ses connaissances des métiers d'expression vocale afin de conseiller et d'orienter l'élève dans le développement de son projet.
- Collaboration avec d'autres professionnels : il-elle est amené-e à coopérer avec des structures et/ou intervenants (école de musique, production, entreprise, structure médico-sociale...) en veillant à inscrire son action en cohérence avec celle des autres partenaires impliqués dans le parcours de l'élève.

Blocs de compétences

RNCP28750BC01 — Mettre en œuvre les séances pédagogiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Présenter un exercice avec clarté en adaptant son langage aux capacités de compréhension de l'élève
- Être capable de conduire une mise en situation vocale, avec ou sans le piano, en faisant ajuster les paramètres de technique vocale, les paramètres sonores et les paramètres expressifs
- Montrer l'exemple en pratiquant le geste vocal chanté et parlé avec liberté et efficacité, en mobilisant une large palette émotionnelle, en gérant le mouvement de son corps et ses déplacements dans l'espace
- Pratiquer en suscitant l'écoute et la participation, en aidant l'élève à mobiliser ses perceptions pour contrôler son geste, et en exploitant les interactions avec lui/elle ou le groupe
- Identifier dans le geste vocal de l'élève les paramètres acoustiques de la voix, les micro-mouvements corporels, la gestion musculaire
- Être capable de relier les performances sonores de l'élève à ses savoirs et savoir-faire en matière d'anatomie et de physiologie du geste vocal, d'acoustique de la voix
- Analyser les réussites et les erreurs ; repérer les difficultés afin de proposer une remédiation et d'assurer la progression des apprentissages
- Inventer et improviser de nouveaux exercices en situation de cours
- Installer une relation de confiance en étant capable d'accueillir, d'être à l'écoute, d'encourager et de valoriser l'élève
- Concilier l'efficacité de l'action éducative et la qualité de la relation pédagogique

Modalités d'évaluation :

- Séquence pédagogique menée par le-la candidat-e avec un-e élève inconnu-e (mise en situation professionnelle devant le jury - durée : 20 minutes)
- Deux prestations vocales (chantée et parlée) effectuées par le-la candidat-e devant le jury (durée : 5 minutes)

Une attestation sera délivrée à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP28750BC02 — Définir le projet d'enseignement vocal individuel ou collectif

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Être capable de définir les objectifs de l'enseignement vocal en prenant en compte les savoirs disciplinaires liés à la phonation et leur didactique,
- Être capable d'élaborer un projet pédagogique en tenant compte des apports de la recherche scientifique en phonation et en pédagogie
- Définir une stratégie d'apprentissage du chant ou de l'expression orale personnalisée à l'apprenant.e
- Définir un programme d'exercices vocaux appropriés à la physiologie vocale de l'élève et à ses besoins
- Pratiquer en tenant compte des dimensions cognitive et relationnelle de l'action éducative et en adaptant son enseignement à la diversité des élèves

Modalités d'évaluation :

Constitution d'un dossier de 18 exposés (mise en pratique des 18 séminaires thématiques de la formation) présenté devant le jury. Chaque exposé détaille une situation pédagogique réelle, permettant au/à la candidat-e de formaliser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière d'enseignement vocal.

Une attestation sera délivrée à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP28750BC03 — Accompagner le projet vocal de l'élève

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identifier des conditions d'expression optimales pour l'élève ; être capable de le/la conseiller dans son parcours vocal, en prenant en compte les réalités et contextes d'exercice dans les secteurs des musiques amplifiées et de l'expression orale
- Conseiller le/la chanteur/se pour faire connaître son projet, en prenant en compte l'actualité des médias et les stratégies de communication adaptées aux musiques amplifiées
- Identifier les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres professionnels, en prenant en compte les contextes social et culturel de son territoire
- Savoir présenter son projet professionnel, en argumentant sur les apports et bienfaits de la pratique vocale, et en

adaptant pour cela son langage aux connaissances d'un.e interlocuteur/trice non spécialiste

Modalités d'évaluation :

Entretien avec le jury (durée : 15 minutes)

Une attestation sera délivrée à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur artistique (enseignement, production en musiques amplifiées – spectacle, disque, cinéma...)

Secteurs de l'entreprise et de la communication (prise de parole en public, conseil...)

Secteur de la formation initiale ou continue

Secteur médico-social

Secteurs de l'accompagnement personnel et du bien être

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Formateur-trice vocal-e, coach vocal-e, professeur-e de chant, professeur-e de technique vocale, chef-fe de chœur, directeur-trice vocal-e, formateur-trice en prise de parole, professeur-e de diction, directeur-trice pédagogique, intervenant-e en communication, conseil en communication, intervenant-e médico-social-e

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 139 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	115 155
Jugés difficiles à recruter	13 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Jury composé du directeur de l'autorité de certification et de quatre autres membres qualifié-e-s par leur activité professionnelle (ex : formateur-trice vocal-e, artiste, producteur-trice, casteur-euse, directeur-trice d'école, spécialiste en communication, journaliste)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/08/2022

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

bureau@ecolerichardcross.fr

www.ecolerichardcross.fr

www.facebook.com/ecolerichardcross

www.pedagogierichardcross.org

Voix dévoilée/ Editions Romillat 1992

DVD Chanter avec Richard Cross / Sony 2003

ABÉCÉDÉ du chant/ Pictorus 2007

Ecole Richard Cross

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28750/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	200 %
Période	02/2022 – 12/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	23
Montant total engagé	75 139 €
Coût moyen par dossier	3 267 €
Durée moyenne	201 h
Période	11/2020 – 06/2022
France compétences	63 %
France Travail	29 %
Reste à charge titulaire	5 %
Régions	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.